



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2019

Le conseil d'administration s'est réuni au restaurant « Le Patriarche » - Château Ste Croix – Route du Thoronet – 83570 CARCÈS, le vendredi 26 juin 2020 à 10 heures.

### Ordre du jour :

- Élection du nouveau bureau ;
- Situation Gpt PACA (effectif, décès, admission nouveaux adhérents...) ;
- Débriefing A.G ;
- Activités à venir et cérémonies patriotiques ;
- Repas champêtre (maintien ou annulation) ;
- Choix date AG Gpt PACA 2021 ;
- Questions diverses, tour de table ;
- Date et lieu prochain C.A.

Présents : BERTRAND, BONNAIRE, DELARUELLE, DOUSSON, FLEURAT, FOUQUET, GANDOIN, HERVÉ, JEANDROZ, LEVRAT, LAUNAY, MASSÉI, MERLIN, MULLER, PILGRAM, SAUZEAU-BERTIN.

Excusés : CHABRIER, DOLLA, DONZEY, DORDOR, PROUTEAU.

Invités : SAUX.

Invités excusés : MAGE, PERRIER, SIPOLY.

Denis BERTRAND, le président, après avoir confirmé que le quorum était atteint, ouvre la séance à 10h05.

Il nous souhaite la bienvenue et aborde de suite le premier point de l'ordre du jour :

### 1 – ÉLECTION DU BUREAU :

Lors de la dernière assemblée générale du 29 février 2020 :

11) Membres en fin de mandat : 7

- BERTRAND Denis se représente
- BONNAIRE Michel se représente
- DELARUELLE Philippe se représente
- FLEURAT Patrick se représente
- GANDOIN Joël se représente
- JEANDROZ Michel se représente
- MASSEI Alain se représente

12) Démission : 1

- BRACHET Antoine

13) Décès : 0

- 14) Poste vacant : 0  
15) Postes à pourvoir : 8  
16) Candidats au conseil d'administration : 1
- HERVÉ Robert ;
- 17) Reste à pourvoir : 0

Le conseil d'administration pouvant accueillir 21 membres, à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs détenus à l'A.G du 29 février dernier, les 7 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat, avaient été reconduits et le membre candidat admis au sein du conseil d'administration, à la majorité absolue des voix des membres présents.

Le bureau est composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Le président recense les candidatures à ces différents postes :

- Président : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Vice-présidents : maintien des trois postes : (Joël GANDOIN pour le bassin du LUC, Michel LEVRAT pour celui de FRÉJUS – SAINT RAPHAËL et Philippe DELARUELLE pour les Alpes Maritimes).
- Trésorier : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Trésorier adjoint : pas d'autre volontaire que le membre en poste ;
- Secrétaire et secrétaire adjoint : pas d'autres volontaires que les membres en poste.

Après délibération le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué :

a) Bureau :

- Président : BERTRAND Denis
- Vice-président : DELARUELLE Philippe
- Vice-président : GANDOIN Joël
- Vice-président : LEVRAT Michel et porte drapeau
- Trésorier : JEANDROZ Michel
- Trésorier adjoint : PILGRAM Pierre
- Secrétaire : DOUSSON Philippe
- Secrétaire adjoint : FOUQUET Rémy

b) Autres membres :

- BONNAIRE Michel ;
- CHABRIER Guy ;
- DOLLA Christian ;
- DONZEY Serge ;
- DORDOR Marie-France ;
- FLEURAT Patrick ;
- HERVÉ Robert ;
- LAUNAY Luc ;
- MASSÉI Alain ;
- MERLIN Didier ;
- MULLER Patrice ;
- PROUTEAU Daniel porte drapeau suppléant ;
- SAUZEAU-BERTIN Bernard.

c) Adhérents particuliers :

- MAGE Michel et SIPOLY Pierre (présidents d'honneur) ;
- PERRIER Robert (vice-président d'honneur et membre fondateur) ;
- SAUX René, sympathisant (vérificateur aux comptes).

Le président donne la parole à Philippe DOUSSON, le secrétaire, pour un point de situation sur l'effectif de l'amicale :

## 2 – SITUATION DE L'AMICALE :

En baisse par rapport au CA du mois de février, à savoir :

a) Effectif : **321** (C.A mois de février 2020 = 322)

Dont 28 veuves

19 veuves (1/2 cotisation) et 9 veuves exemptées de cotisation (4 > 90 ans et 6 époux décédés en SAC).

### 21 membres exemptés de cot + 90 ans :

Mr DUBOUREAU (5/12/23) ;	Gal JANIN (27/11/25) ;
Mr CREY (16/01/26) ;	Mr ROSSIGNOL (02/03/1926) ;
Mr DEUDON (04/08/1926) ;	Mme LE BOT (20/11/1926) ;
Mr HOINVILLE (15/07/1927) ;	Mme BOYER (17/07/1927) ;
Mr DELARUE (28/07/1927) ;	Mme LEROUX (09/08/1927) ;
Mr ARGOUET (23/08/1927) ;	Mr DUNO (02/11/1927) ;
Gal MAGE (05/12/1927) ;	Mme LANEUVILLE (07/04/1928) ;
Mr BOULANGER (02/06/1928) ;	Mr LAMOTTE (27/12/1928) ;
Mr LÉONARD (22/01/1929) ;	Mr VERBIEST (06/03/1929) ;
Mr BARBET (04/06/1929) ;	Mr MONNET (04/10/1929) ;
Mr PERRIER (05/06/1930) ;	

b) Décès depuis le dernier CA. : 1

Mr FOUCAULT Gérard le 02/03/2020

c) Nouvelles adhésions depuis le dernier CA. : 1

Mr CLÉMENT Pascal le 22/11/2019

d) Démission depuis le dernier C.A : 1

Mr BONNET Philippe le 12/05/2020

Denis BERTRAND demande à Philippe DOUSSON, secrétaire et à Michel JEANDROZ, trésorier, de présenter le bilan de l'A.G du 29 février dernier :

## 3 – DÉBRIEFING A.G 2020 :

Participation en baisse par rapport à 2017 et 2018 mais équivalente à celle de 2019. En chiffres :

- 98 membres sont présents (86 en 2019) et 110 pouvoirs sur les 130 réponses d'absence reçues (89 sur 117 en 2019). Le quorum, pour valider l'assemblée générale, est acquis par 208 droits de vote sur 322, soit 64,6% de l'effectif.
- Le nombre d'adhérents n'ayant pas eu la correction de répondre est en forte baisse 94 adhérents, soit 29% de l'effectif contre 118 en 2019 (36%).
- Malgré une hausse de la présence à l'assemblée, la participation au repas est en baisse (107 repas contre 114 en 2019) ; c'est peut-être dû à la COVID 19.
- Bilan global financier de l'A.G dans le tableau ci-dessous :

**BILAN REPAS A.G. 29/02/2020**

	RECETTE	DEPENSE	SOLDE	
REPAS	3 694,00 €	3 883,55 €		115 repas facturés 119 encaissés dont 1 invité
				33,77/repas TTC
APERERO	65,00 €		-124,55 €	Virement: 4 Chèques: 8 – Espèce: 1
VINS	570,00 €	1 016,86 €	-446,86 €	Vendu 6 rosés – 5 rouges – 1 blanc
POURBOIRE		100,00 €	-100,00 €	personnels en service borges événements
Remboursé				
<b>TOTAL</b>	<b>4 329,00 €</b>	<b>5 000,41 €</b>	<b>-671,41 €</b>	participation caisse 13,42%

VINS	VENDU	RECETTE	TOTAL
ROSE	6	240,00 €	240,00 €
ROUGE	5	275,00 €	275,00 €
BLANC	1	55,00 €	55,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>570,00 €</b>	<b>570,00 €</b>

	REPAS ENCAISSES				
	ESPECES	CHEQUES	VIREMENT	TOTAL	
ADHERENT	3	84	31	118	Chèques: 2640,00
INVITE		1		1	Virement : 960,00
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>85</b>	<b>31</b>	<b>119</b>	Espèces: 94,00 Total: 3694,00

	APERERO	

	VIREMENT	CHEQUES	ESPECES	TOTAL	RECETTE
ADHERENT	4	8	1	13	65,00 €
<b>TOTAL</b>	4	8	1	13	65,00 €

<b>VENTE</b>				
PINS BREVET	4	6,00 €	24,00 €	Launay-Patris-Lachard-Alexandre
POLO	1	10,00 €	10,00 €	Reich
STYLO	19	1,00 €	19,00 €	Pelissier-Chaumeil-Besançon-Barrey
CRAVATE	1	20,00 €	20,00 €	Stoeckel
TEE-SHIRT	1	5,00 €	5,00 €	Laurent Philippe
<b>TOTAL</b>			78,00 €	

Encore une fois la qualité de la prestation du traiteur a été plébiscitée ; nous ferons appel à lui pour notre prochaine AG et l'avons déjà contacté pour le repas champêtre du mois de septembre.

Quelques problèmes logistiques perdurent et il semble pertinent de rappeler certains points :

- Les tarifs repas sont indiqués pour 1 personne ; il convient donc de multiplier par le nombre de convives ;
- Sur le bulletin réponse, merci de renseigner les cases à cocher (vous pouvez aussi rayer les mentions inutiles) ;
- Pour les règlements concernant l'amicale le moyen à privilégier est le virement ; dans ce cas, ne pas oublier d'y joindre un petit message explicitant le montant ;
- Si vous désirez toutefois payer par chèque votre cotisation et le ou les repas, inutile de faire plusieurs chèques, 1 seul suffit (là encore, 1 post-it explicatif sera le bienvenu) ;
- Quelques courriels se perdent ; merci d'accuser réception de la convocation (si dans la semaine suivant son envoi nous n'avons pas eu de retour, nous vous recontacterons) ; de la même manière, désormais nous accuserons réception de vos réservations ; à vous de nous rappeler si vous n'avez rien reçu dans la semaine suivant votre réponse.

Pour les prochaines éditions de notre assemblée générale nous remettrons à chaque convive, en règle financière, un ticket repas.

Problématique :

- Le type de table mis à disposition varie selon le lieu retenu pour L'A.G ;
- Le souhait des uns et des autres de se retrouver à une même table font que des places sont libres mais dispersées, obligeant parfois la séparation un couple ;
- L'A.G est un moment privilégié pour permettre des rencontres et découvrir, ou redécouvrir d'autres adhérents ;

Nous allons étudier le moyen de concilier au mieux tous ces points.

Nous réfléchissons aussi à la faisabilité d'avoir au moins un membre du conseil à chaque table et éventuellement faire un plan de tables

Le président passe au point suivant :

#### **4 – ACTIVITÉS À VENIR :**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle les différentes cérémonies se feront à participation contrainte concernant notre amicale

- Lundi 13 juillet : Fête nationale au Cannet des Maures (pdt. + porte drapeau)  
– Sur invitation ; ni apéro, ni repas républicain ;
- Mardi 14 juillet : Fête nationale Le Luc – Vidauban (pas d'éléments à ce jour) ;
- 15 au 18 août : Commémorations du débarquement en Provence :  
Participation et conditions non décidées actuellement ;
- Jeudi 17 sept : Ouverture du cycle (les anciens seront invités ; modalités à suivre) ;
- Samedi 19 sept. Repas champêtre « Espace PAUTY » : Le nombre de convives sera certainement limité ; les réservations cesseront quand le quota autorisé sera atteint ;
- 31 oct. et 1<sup>er</sup> nov. : Dépose de pots sur les tombes au Luc et au Cannet des Maures ;
- Jeudi 19 nov. : AG UNA ALAT à Pau ;
- Mercredi 11 nov. : Cérémonie patriotique ;
- Samedi 05 déc. : Cérémonie patriotique conflits Algérie, Maroc, Tunisie.
- Vendredi 29 janv. : Cérémonie des vœux 2021 – Début à 14h00.

#### **5 – REPAS CHAMPÊTRE :**

Cette année, en fonction des prescriptions qui nous seront imposées pour la tenue de cette activité et du nombre de convives recensés, le bureau se rassemblera début septembre pour valider ou annuler la journée.

Dans l'hypothèse favorable, le thème retenu sera une ambiance lando-basquaise avec les traditionnelles couleurs blanc et rouge.

#### **6 – CHOIX DE LA DATE POUR L'A.G. GPT PACA 2021 :**

L'assemblée générale de notre groupement devrait se tenir dans la salle du Recoux au Cannet des Maures.

La date retenue est le samedi 13 mars pour tenir compte des vacances scolaires du 20/02 au 08/03, de la fête des grands-mères le 07 mars, des élections départementales (2<sup>o</sup> quinzaine de mars) et Pâques le 04 avril.

#### **7– TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES :**

**M. Denis BERTRAND** info Entraide ALAT



**Changement concernant l'Entraide ALAT : Suite au recours à un prestataire privé pour le suivi financier, la cotisation éventuelle à l'Entraide devra désormais être versée directement à celle-ci et ne pourra donc plus être groupée avec les règlements de l'amicale, contrairement aux années précédentes, exception pour les personnels non informatisés qui transmettront le chèque à l'ordre d'ENTRAIDE ALAT à notre trésorier pour mise à jour du fichier de l'Entraide. L'année de cotisation débute au 1er septembre.**

**M. Patrice MULLER** nous précise que les modalités concernant la fête nationale à Brignoles seront précisées dans le courant de la semaine prochaine (29/06 – 05/07).

**M. Philippe DELARUELLE** nous informe que le préfet des Landes a repoussé au mois de septembre la réouverture du musée de Dax qui était prévue fin juin.

**M. Michel LEVRAT** nous dit n'avoir aucune information sur le déroulement du 14 juillet à St Raphaël.

**M. Pierre PILGRAM** demande où en est notre salle ?

**R :** Le local qui nous est destiné est actuellement occupé par un personnel en stage ; il faudra attendre son retour pour pouvoir y emménager.

Il demande également ce que devient la « banane » en zone nord ?

**R :** Elle continue à se dégrader et si nous ne pouvons pas obtenir de la remettre en état, il faudra penser à la donner avant qu'elle ne soit trop endommagée.

**M. Rémy FOUQUET** nous informe qu'il est vice-président du Souvenir Français, section Le Luc – Vidauban.

Rémy a de plus en plus de difficultés pour imprimer les cartes anniversaires, d'autant que notre imprimante est inaccessible sur base. Il devrait pouvoir assurer jusqu'à la fin de l'année mais après il faudra trouver une solution. Rémy propose, pour alléger le coût de ces envois (impression papier plus enveloppe timbrée) de limiter l'envoi par voie postale qu'aux membres ne disposant pas d'internet (au nombre de 38, vérification faite).

Les membres présents du conseil sont favorables à cette solution, à l'exception de Joël GANDOIN, initiateur de cette action, qui trouve plus agréable de recevoir sa carte annuelle d'anniversaire par courrier postal.

**M. Robert HERVÉ** nous dit que le musée des Troupes de Marine restera fermé jusqu'en juillet 2021 ; en conséquence, il propose en lieu et place, après la visite du site de Malpasset, une visite culturelle guidée de la ville de Fréjus.

Cette visite pourrait se faire dans le courant de la semaine du 26 au 31 octobre.

**M. Joël GANDOIN** nous annonce que la sortie au Puy du fou est maintenue pour le créneau du 20 au 24 août 2020, sous réserve que la restriction d'usage d'un siège sur deux dans les bus soit levée d'ici là.

Joël propose de visiter la Réserve Biologique des Monts d'Azur à Thorenc situé dans l'arrière-pays niçois.

**M. Bernard SAUZEAU-BERTIN** nous informe être allé aux obsèques d'un ancien de l'ALAT, non inscrit dans une amicale de l'UNA ALAT.

**M. René SAUX** nous remercie de l'accueillir en tant que vérificateur aux comptes et nous précise que la promotion de l'ALAT, qui devait se faire dans le village de Figanières où il est conseiller municipal, est reportée, les priorités de l'équipe municipale étant ailleurs compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

**Date et lieu du prochain C.A :** le vendredi 09 octobre à la maison de la Gendarmerie à St Aygulf.

Bernard SAUZEAU-BERTIN est chargé de vérifier la faisabilité et de s'occuper des modalités.

Le tour de table étant épuisé, Denis BERTRAND, le président, clôt la séance à 11h50.

Nous rejoignons alors la terrasse pour l'apéritif et le repas.

La journée se termine par la visite des caves commentée par le fils PÉNÉPOL, qui a repris l'exploitation du domaine appartenant à sa famille depuis 4 générations.

**Président :** Denis BERTRAND

**Secrétaire :** Philippe DOUSSON